

reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2019

sommaire

reflet en ligne sur
le site de la ville :
www.stpalaissurmer.fr



3 ÉDITO

4 à 15

L'ACTION MUNICIPALE

Cadre de vie et environnement

- Le point sur les travaux
- Processus d'analyse des eaux de baignade
- Le papillon du palmier détecté à Saint-Palais

Clin d'œil

- 30 ans au service de la collectivité

Enfance et jeunesse

- La rentrée aux « toits bleus »
- L'été du centre de loisirs

Communication

- Une nouvelle identité graphique
- Un nouveau site Internet

Culture et événementiel

- Conservatoire
- Médiathèque : L'art de lire / Mercredi du centre culturel / L'heure du conte

Délibérations

16 à 23

GRAND ANGLE

Rétrospective

Zoom sur

- Associations et bénévolat :
une collaboration tout au long de l'année

24 à 26 AGENDA

■ Saint Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer

27 à 29

AU CŒUR DES QUARTIERS

30 à 32

L'ACTU DES ASSOS

33

EXPRESSION

34 et 35

INFOS PRATIQUES

SAINT
PALAIS
SUR-MER



Responsable de la publication : Claude BAUDIN
Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE
Participants : Isabelle PRUD'HOMME, Jean-Marc BONNIN, Jeanne FETTU
Responsable de la communication : Baptiste TONIN
Chargée de communication : Kristell GOYEAU
Design graphique et réalisation du magazine : 1, 2, 3 ! Simone
Impression : Atlantique Offset - La Tremblade



Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

Notre bel été se termine et l'automne nous ouvre ses portes avec comme mot d'ordre : **LA RENTRÉE.**

Cet été, sous un soleil généreux, la fréquentation estivale de notre station est restée stable malgré une légère baisse du pouvoir d'achat ressentie chez les professionnels du tourisme, chez nous comme sur l'ensemble du département.

Saint-Palais-sur-Mer reste une destination recherchée et appréciée : quelle satisfaction de voir du monde aux terrasses, flâner aux marchés et vivre nos différents événements !

Comme chaque été, nos habitudes ont été quelque peu bouleversées par l'essor de notre économie touristique. Faire cohabiter une population qui passe de 4 000 à 40 000 habitants en quelques jours n'est pas un exploit sans contrepartie. Tout ne fut pas parfait mais nous sommes restés attentifs chaque jour à ce que chacun garde un **excellent souvenir** de son séjour à Saint-Palais-sur-Mer, propice à la détente, au repos mais aussi à la fête entre amis ou en famille.

Aussi, **je remercie** sincèrement **nos services techniques et espaces verts** pour leur réactivité devant les **incivilités quotidiennes**. Remerciements également aux **services communication et événementiel** pour une programmation de qualité dont vous retrouverez une rétrospective des meilleurs moments en feuilletant votre magazine.

Je n'oublie pas non plus de souligner l'accueil indispensable de notre **bureau d'information touristique**, mais aussi celui **de la mairie** toujours en première ligne avec le sourire, hélas aussi pour recevoir les foudres des éternels insatisfaits. Sincère et grand merci aux **bénévoles** en général **et à nos associations** qui viennent régulièrement prêter main forte à l'organisation des événements municipaux et ainsi contribuer au bien-être de la commune. Le dossier spécial de ce *Reflét* y est d'ailleurs consacré. Merci encore **aux agents de la police municipale** (3 fonctionnaires et 2 ASVP), présents 7 jours sur 7 et qui doivent faire face à un grand nombre d'incivilités, ne pouvant pas être partout

en même temps. Enfin, clin d'œil aux **sauveteurs saisonniers** sur nos plages où aucun incident grave n'est à déplorer dans les zones de baignade surveillées, bien épaulés par les **sapeurs-pompiers** de la caserne.

Seul petit « bémol », l'interdiction préventive de baignade à cinq reprises plage du Bureau suite à de fortes pluies, protocole défini dans le cadre de notre **démarche « qualité des eaux de baignade »**. J'ai à ce propos tenu, avec mon équipe, à communiquer sur le sujet dans les médias et auprès des professionnels afin d'expliquer la situation telle qu'elle se présente réellement (*plus d'informations pages 6 et 7*).

L'automne commence par la vague des « rentrées » :

- › **Celle du chemin de l'école**, le 2 septembre au groupe scolaire Lucien Robin, où les effectifs restent stables ; nous souhaitons bonne année à nos enseignants, personnel encadrant et chères petites têtes blondes.
- › **Celle de nos associations** regroupées lors de leur forum annuel le 7 septembre. Chacune est prête à vous accueillir selon vos envies de partage et d'affinité.
- › **Celle de nos quartiers** après leurs sessions d'été pour essayer de traiter dans la convivialité les soucis quotidiens.
- › **Celle de la reprise de nos travaux** de voirie et autres entretiens annuels vont provoquer quelques désagréments (déviation, gêne...) mais il faut bien poursuivre **l'embellissement et la recherche de qualité** de notre station, été comme hiver. Pas toujours simple à vivre, je le conçois, mais **indispensable**.

Je vous souhaite donc un retour à une vie plus apaisée, dans ce cadre que nous avons la chance de partager tout au long de l'année.

Bonne rentrée et bonne lecture.

Très sincèrement
Votre maire, Claude Baudin



LE POINT SUR LES TRAVAUX

RÉALISÉS

Fin du stationnement sauvage des camping-cars sur la RD 25 (avec l'appui du Département et de la CARA)

©Gaël Perrochon



Avant



Après

L'été, des rangées de camping-cars stationnaient au niveau de la contre-allée de la Grande Côte.

L'installation de portiques aux différentes entrées a permis d'éradiquer ces stationnements sauvages aux conséquences néfastes pour l'environnement (déchets, eaux usées, risques de feux...).

Aire de camping-cars

Depuis mi-août, les camping-cars peuvent stationner sur l'une des 22 places de l'aire de service « Camping-car park » située rue des Roseaux, avec vidange, eau potable, wifi et local poubelles. Plantations et engazonnement à venir.



Chemin de la Fontaine

Réalisation d'un cheminement pour piétons, en béton désactivé, en milieu champêtre.



Avant



Après



Lac : réfection du revêtement en enrobé rouge sur les allées côté discothèque et base nautique ; et en béton désactivé côté jardins familiaux.



Esplanade du Concié : installation d'une barrière anti-intrusion pour protéger ce haut lieu d'animations événementielles.



Tennis : réfection de 3 courts en terre battue pour le plus grand plaisir des adhérents.

EN COURS

- › **Marché :** remplacement des toilettes automatiques, courant octobre.
- › **École Lucien Robin :** travaux de « défense incendie » réalisés fin octobre. Création d'une citerne enterrée de 120 m³ en complément des poteaux incendie existants.
- › **Avenue de la Source :** les travaux débiteront fin octobre (piste cyclable, trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, reprise du revêtement de la voirie). Les plans d'aménagement sont affichés dans le hall de la mairie.
- › **Promenade de Steißlingen et place de l'Océan :** début octobre, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement seront entrepris par la CARA. La municipalité renouvellera ensuite le revêtement en béton désactivé. Les plans d'aménagement sont affichés dans le hall de la mairie.

À VENIR

Lancement d'appels d'offres pour les rues des Peupliers, des Ecoles, Samuel Bessé, du Logis (Mouettes-Perdrix)...

INFO

VILLE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



DE MINUIT À 6H

DU 19 OCTOBRE 2019 AU 4 AVRIL 2020
COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - HORMIS LE CENTRE-VILLE

PROTÉGEONS LA NATURE, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

www.stpalaissurmer.fr



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**

RETOUR SUR... LE PROCESSUS D'ANALYSE DES EAUX DE BAINADE



LA CERTIFICATION « DÉMARCHE QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE »

Saint-Palais-sur-Mer a choisi de suivre la certification "**Démarche qualité des eaux de baignade**" pour l'ensemble de ses plages. **Les objectifs de cette certification sont de protéger la santé des baigneurs et d'améliorer continuellement la qualité des eaux.** Son attribution concerne les plages du Bureau, du Platin, de la Grande Côte, des Combots et de Nauzan (plage partagée avec Vaux-sur-Mer).

CONTRÔLES SANITAIRES RÈGLEMENTAIRES DES EAUX DE BAINADE mis en œuvre par l'A.R.S.

L'agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire des zones de baignade. A cet effet, elle a confié au **laboratoire Qualyse** la réalisation des prélèvements d'eau et des analyses bactériologiques. Les plages saint-palaisiennes obtiennent pour la saison 2019 le classement « **EXCELLENT** », hormis la plage du Bureau qui est classée « **BONNE** », sur la base des résultats des quatre dernières années.

AUTOCONTRÔLES COMPLÉMENTAIRES mis en œuvre par la ville

En complément, la ville de Saint-Palais-sur-Mer fait procéder à des autocontrôles hebdomadaires réalisés **par le groupe Saur/CER**, en eau de mer ainsi que dans les réseaux d'eaux pluviales. Un contrat annuel de 15 478 € a été signé avec la CER pour vérifier la qualité des eaux de baignade : **96 analyses** ont été réalisées sur l'année 2019 avec un suivi hebdomadaire des eaux de baignade de juin à septembre.

INTERDICTIONS PRÉVENTIVES ET TEMPORAIRES : PRINCIPE DE PRÉCAUTION

La **plage du Bureau**, contrairement aux autres plages saint-palaisiennes, a été interdite à la baignade de manière préventive et temporaire à cinq reprises cet été. En effet, un protocole spécifique est mis en place sur cette plage aux vues de ses caractéristiques : sa configuration en conche, sa proximité immédiate avec le centre-ville et la **présence d'un exutoire d'eaux pluviales** (au niveau des rochers).

Ce dernier point fait l'objet d'une **vigilance particulière**. En effet, en cas de pluviométries importantes, dépassant les seuils de 8mm/24h ou de 5mm/h, le protocole impose d'interdire la baignade de façon préventive car des bactéries pourraient s'être développées et se retrouver déversées. **La pollution n'est pas avérée, mais le principe de précaution s'impose.**

Avant de pouvoir lever l'interdiction, il est nécessaire d'attendre les résultats des nouvelles analyses, disponibles 24h après les prélèvements. **Jusqu'à présent sur l'été 2019*, les résultats effectués lors de ces fermetures préventives n'ont révélé aucune dégradation de la qualité des eaux de baignade.**

Outre ces fermetures préventives, il peut arriver que les analyses mesurent des résultats indiquant une dégradation de la qualité des eaux, ce qui reste exceptionnel (une seule fois en 2019).



AUTRES SOURCES DE DÉGRADATIONS DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Les analyses réalisées en 2018 ont signalé une situation globale dégradée sur le pays royannais, sans en identifier formellement la cause :

➤ **L'assainissement et la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer hors de cause.**

La station d'épuration rejette ses eaux traitées au niveau du Puits de l'Auture, situé entre les plages du Platin et de la Grande Côte, dont les eaux de baignades sont classées d'excellente qualité à l'été 2019 (le classement regroupe les quatre dernières années de 2016 à 2019).



La gestion des réseaux et des unités de traitement des eaux usées a été déléguée par la communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) à la compagnie d'environnement Royan Atlantique (CERA). La station d'épuration entretenue par la CER pour le compte de la CARA, souvent pointée du doigt, est jugée suffisante selon plusieurs études et analyses.

Pour rappel, les eaux usées de chaque maison sont envoyées vers la station d'épuration par le biais d'un poste de relevage où elles sont traitées puis rejetées désinfectées au niveau du Puits de l'Auture. Avant d'être rejetée, de nombreux prélèvements sont effectués et analysés par le laboratoire présent sur place selon des procédures très strictes.

➤ Plusieurs causes probables de dégradation.

Outre les eaux pluviales, **des maisons mal (ou pas) raccordées** au réseau d'assainissement, **des déjections animales** et autres **déchets organiques** déplacés par la pluie des trottoirs vers les plages constituent des sources possibles de dégradation de la qualité des eaux de baignade.

PLAN D'ACTIONS MUNICIPAL

Afin d'améliorer la situation, la ville de Saint-Palais-sur-Mer déploie de nombreux moyens :

- un programme précis d'autocontrôles sur les eaux pluviales ;
- un programme préventif

Deux projets significatifs sont en cours de réalisation :

- **la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales** avec diagnostic précis et exhaustif (lancement d'une consultation d'ici fin 2019) ;
- **accompagnement par un bureau d'études** sur les mesures à mettre en œuvre.

**à la date de bouclage de ce numéro de Reflet*

DÉGRADATION OBSERVÉE DURANT L'ÉTÉ 2018 VENANT DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ?

Il est possible qu'une source plus diffuse de « pollution », touchant également les communes voisines, provienne de l'estuaire de la Gironde. A ce sujet, la ville de Saint-Palais-sur-Mer ainsi que les communes de Royan, Saint-Georges de Didonne, Meschers et Vaux-sur-Mer ont saisi le préfet de région afin de réaliser des investigations complémentaires sur l'estuaire de la Gironde, dans une lettre adressée le 28 août 2018 (à ce jour restée sans réponse).

Par ailleurs, à la demande des maires des communes concernées, le département de la Charente-Maritime a engagé avec le laboratoire Qualyse et en collaboration étroite avec l'A.R.S. une enquête dans la partie charentaise de l'estuaire (100 000 €). Deux campagnes de mesures ont été menées afin de déterminer si la dégradation de la qualité de l'eau provenait de la partie océanique ou fluviale. Ces campagnes sembleraient mettre en évidence cette dégradation à marée basse et tendant à diminuer avec l'influence océanique. Ces études sont encore en cours actuellement.

LE PAILLON DU PALMIER DÉTECTÉ À SAINT-PALAIS

Cet été sur la commune, 3 palmiers situés sur le domaine public ont été coupés car infectés par le papillon. Deux cas ont également été recensés chez des particuliers.

Marron quand il est immobile, joliment coloré quand il déploie ses quatre ailes, le papillon *Paysandisia archon* est né en Amérique du sud. Pour pondre, les femelles choisissent un palmier et déposent leurs œufs à l'aisselle des feuilles. Une fois écloses, les larves gagnent le cœur de l'arbre et y trouvent une nourriture abondante. Le palmier n'apprécie guère et peut mourir si les larves sont nombreuses.

Dégâts apparents : les palmes sont perforées, cassées, desséchées, les nouvelles pousses sont déformées. Parfois, les palmes sont attaquées de manière asymétrique ; on observe alors des palmiers dont la moitié des palmes semble grillée, alors que l'autre moitié se porte bien en apparence.

Période des dégâts : mi-mai à septembre avec un pic en juillet.

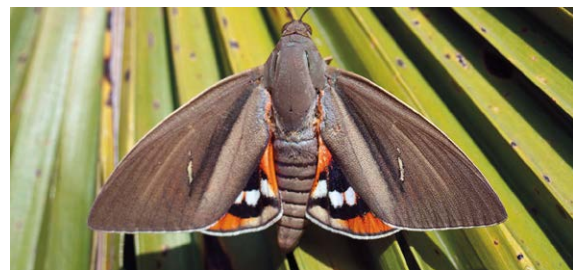
Que faire si je possède un palmier ?

Le **traitement préventif** consiste dans un premier temps en une **surveillance accrue** des palmiers pour détecter au plus vite la présence de trous, de sciure ou de cocon sur le stipe ou à la base des couronnes. Si les palmiers voisins sont infectés, la **pose de pièges ou de glu** pourra sauver votre arbre.

Des pulvérisations d'insecticide biologique à partir de *Beauveria bassiana*, un champignon qui s'attaque au système interne des larves, seront bénéfiques. En cas d'attaque avérée, il est possible de les coupler avec des pulvérisations de nématodes (*Steinernema carpocapsae*), des vers

microscopiques qui s'attaquent eux aussi directement aux larves mais qui ne survivront pas à leurs hôtes, il sera donc nécessaire de pulvériser souvent.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) au 05 49 62 09 64.



l'action municipale / CLIN D'ŒIL

30 ANS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ



Le brigadier-chef principal Patrick MONTEAU arrivé au sein du service de la police municipale le 1^{er} janvier 1990 vient de prendre sa retraite.

Après son intégration, il a connu toutes les évolutions de la police municipale au niveau local, mais aussi les prérogatives et les formations liées à la fonction.

Ces dernières années, intéressé par l'enseignement de la prévention routière auprès des élèves de l'enseignement primaire, il a mis en place le passage des permis piéton et vélo par des interventions régulières au groupe scolaire Lucien Robin.

Nous remercions Patrick pour son investissement pendant ces trente années passées au service des Saint-Palaisiens et lui souhaitons une excellente retraite.



Pour lui succéder, le brigadier-chef principal Dimitri CREUS a pris ses nouvelles fonctions le 17 juin 2019. Il a exercé pendant neuf ans dans la police municipale de la commune de La Tremblade.



LA RENTRÉE AUX « TOITS BLEUS » !

Lundi 2 septembre, Mme Parrou, directrice de l'école primaire Lucien Robin, entourée de l'équipe enseignante et en présence de M. le Maire et de plusieurs conseillers municipaux, a eu le plaisir d'accueillir les **214 élèves** des classes maternelles et primaires.

Bonne année scolaire à tous !

L'ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a accueilli une centaine d'enfants cet été.

De nombreuses activités et stages leur ont été proposés : char à voile, peinture fresque, poterie, équitation, magie, tir à l'arc, course d'orientation, hip-hop...

Plusieurs sorties ont rythmé cette période et, du 23 au 26 juillet, 12 enfants sont partis en mini séjour à Arces sur Gironde.

L'équipe vous donne rendez-vous aux prochaines vacances !

Sortie à Saint-Jean d'Angle
en juillet ➤



➤ Mini-séjour à Arces-sur-Gironde



➤ Des enfants ont participé à 3 stages de peinture durant l'été pour relooker le nouvel espace « Saint Palais Djeun's » qui leur est dédié.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE MUNICIPALE

Depuis le 1^{er} août 2019, la ville s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle. Le remplacement de l'ancien logo, qui datait de 2003 avec un remodelage en 2013, en constitue l'élément le plus remarquable. Il s'accompagne surtout de la création d'une identité graphique plus globale incluant notamment la création d'éléments de communication propre à chaque entité municipale.



L'IDENTITÉ GRAPHIQUE

A l'issue d'une consultation publique où huit agences ont proposé un (ou plusieurs) projet(s), sa réalisation a été confiée à l'agence graphique DOZ (Charente-Maritime), moyennant 7 200 euros TTC.

Elle se compose du **logotype institutionnel** caractérisé par la présence d'un sigle au design

contemporain et artistique ainsi que d'un bloc texte bicolore bleu nuit et bleu lagon. Le sigle réunit plusieurs éléments incarnant l'ADN saint-palaisien : villa (patrimoine), pin parasol (végétation), voile (maritime et sports nautiques), soleil (la vie, les événements, feu d'artifice) et le littoral (sentier des douaniers) tandis que le bloc texte allie simplicité, lisibilité et visibilité.

Le logo et sa charte graphique s'adaptent sur de nombreux supports et formats (papeterie, web, réseaux sociaux, affichage, marquage) et se déclinent en **sept versions** propres à chaque entité municipale, à savoir : école, centre culturel, médiathèque, conservatoire, centre nautique, événementiel et services techniques.



Le logo se décline sur de multiples supports

QUELQUES DÉCLINAISONS DU LOGO



CARACTÉRISTIQUES ET OBJECTIFS D'UN LOGOTYPE

Un logo doit être simple et en même temps véhiculer du sens, se nourrir des particularités du territoire.

- › Qualités fonctionnelles : simplicité, lisibilité, visibilité, capacité de réduction, d'agrandissement, de reproduction en noir et blanc, au trait, sur un fond couleur, capacité d'animation...
- › Identification forte, reconnaissance incontestable et lien au territoire.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR FACILITER L'INFORMATION

En projet depuis la fin de l'année 2018, le nouveau site Internet de la mairie est désormais opérationnel. Accessible aux smartphones et tablettes, il propose de nouveaux services et une navigation facilitée.

Pour améliorer l'accès à l'information par son site Internet, la ville a souhaité moderniser son site existant qui ne répondait plus aux besoins et obligations actuelles. En plus de revoir l'esthétique et l'ergonomie (photographies, icônes intuitives et couleurs dynamiques permettent une lecture reposante sur l'ensemble du site, ainsi qu'une plus grande lisibilité), sa navigation a été optimisée pour améliorer l'expérience utilisateur et rendue plus intuitive.

ADAPTABILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

La navigation a été repensée afin d'être entièrement adaptable (« responsive design »). Il est ainsi possible de consulter le site dans les conditions optimales, que l'on utilise un smartphone, une tablette ou un ordinateur. Le site est également accessible aux personnes malvoyantes, qui peuvent changer la taille du texte ou disposer de la vocalisation (format audio) des différentes pages.

CONCEPTION

Le site a été conçu par la société Com 6 interactive à l'issue d'une consultation publique où huit agences ont présenté un projet. La ville a été accompagnée dans la définition de ses besoins et le suivi de la consultation par SOLURIS (ex-syndicat informatique de Charente-Maritime).

Plusieurs objectifs étaient définis comme prioritaires par la ville :

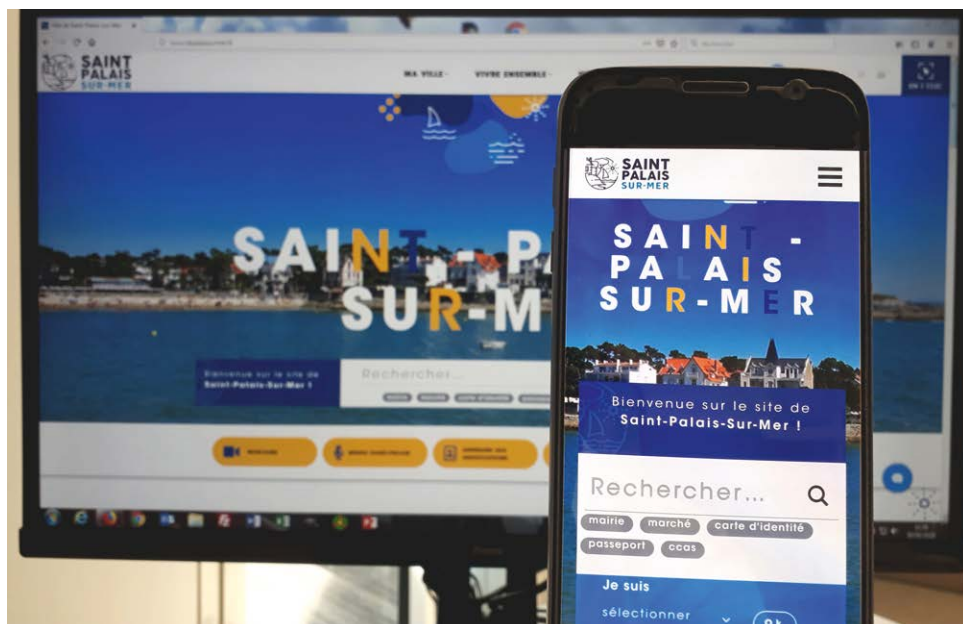
- **Faciliter l'accès aux informations** par les citoyens
- **Développer l'offre de services proposés**
- **Répondre aux normes en matière d'accessibilité et de réglementations**
- **Se doter d'un outil fonctionnel** tant pour l'utilisateur que pour la collectivité
- **S'intégrer à l'environnement « Web » local existant**

NOUVEAUX MODULES ET FONCTIONNALITÉS

Le site est principalement pensé pour faciliter les démarches en ligne, s'informer et se renseigner sur les différentes actions menées sur la commune, ce pourquoi il s'est enrichi de nouveaux modules et fonctionnalités tels que le moteur de recherche, la photothèque, l'agenda d'événements, les formulaires de demandes, des propositions d'articles par profil et/ou par centre d'intérêt, la cartographie interactive, l'annuaire des associations etc.

UN SITE ENRICHİ EN MÉDİA

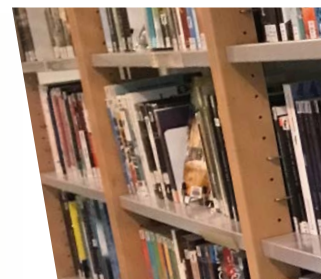
Le site met en avant les différents types de contenus : vidéos, diaporamas photos, documents à télécharger au format PDF, mais également les magazines municipaux *Reflét* et le guide *À l'affiche*. Ils sont à retrouver avec un confort de lecture optimisé grâce au mode « feuilletage » de la liseuse intégrée.



WWW.STPALAISSURMER.FR



CENTRE CULTUREL
Boris Vian
SAINT-PALAIS-SUR-MER



CONSERVATOIRE

Le conservatoire municipal de musique et de danse est un établissement public d'enseignement artistique. Il participe à la vie culturelle de la commune. Les élèves et les professeurs proposent, tout au long de l'année, des auditions ou concerts ouverts à tous.

Pour la deuxième année consécutive, en musique, l'accent est mis sur les pratiques collectives. Dès la première année, en plus du cours d'instrument, l'enfant intègre une classe appelée **Orphéon**. C'est une classe d'orchestre qui lui permet d'acquérir toutes les compétences et savoir-faire des anciens cours de formation musicale (solfège) et chant choral, tout en accédant sans attendre au plaisir de jouer de la musique en groupe.

Les enfants sont acceptés à partir de 3 ans en musique et 4 ans en danse.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Vendredi 11 octobre à 20h30 : concert de rentrée des chœurs. Avec la participation des chœurs du CMDA (centre de danse et de musique ancienne). Église. Entrée libre.

Mercredi 16 octobre à 19h : « mercredi du centre culturel ». Audition d'élèves. Auditorium.

Mercredi 18 décembre à 18h : « mercredi du centre culturel » spécial Noël. Auditorium.

Mercredi 18 décembre à 20h30 : « veillée de Noël » proposée par les chœurs du conservatoire et le jeune orchestre en pays royanais. Église.

DATES À RETENIR DÉBUT 2020

Samedi 18 janvier à 18h : concert du nouvel an proposé par l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais-sur-Mer. Salle des fêtes.

Mercredi 29 janvier à 19h : « mercredi du centre culturel » spécial danse. Auditorium.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES AU CONSERVATOIRE

Orgue, clarinette, tuba, batterie, xylophone, violon, guitare, formation musicale, électroacoustique, flûte traversière, piano, chant chorale, danse.

DE BEAUX SPECTACLES À LA CLÉ...



Auditions au théâtre de verdure



Fête de la musique



Gala de danse de fin d'année



MÉDIATHÈQUE



L'ART DE LIRE

Le thé littéraire est de retour à la médiathèque dès le 1^{er} octobre puis tous les premiers mardis du mois.

Retrouvez vos moments de discussions privilégiés et conviviaux autour d'un thé, un sujet d'actualité et un roman. C'est le rendez-vous idéal pour qui souhaite échanger, s'étonner et se tenir informé.

Ces échanges ne nécessitent pas d'avoir lu le livre au préalable, vous pouvez l'emprunter à la médiathèque à l'issue de chaque rencontre et le découvrir (ou même le relire) à la lumière des échanges qui ont lieu pendant le thé littéraire.

Prochaines rencontres :

les mardis 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre 2019, 7 janvier 2020.
Médiathèque. Gratuit. Renseignements au 05 46 23 96 70.

MERCREDI DU CENTRE CULTUREL

Rencontre avec Mademoiselle Karensac, auteure de BD

Karensac est née en 1990 à Grenoble.

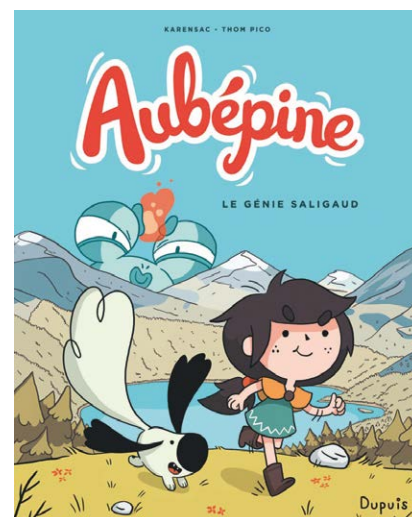
Elle remporte le premier prix de la Révélation Blog à Angoulême en 2015. 3 ans plus tard, elle sort chez Dupuis les deux premiers tomes d'*Aubépine*, sa première série en collaboration avec Thom Pico au scénario, ainsi que *La soutenable légèreté de l'être* sur un scénario d'Éléonore Costes aux éditions Delcourt.

« Avec beaucoup d'humour et d'énergie, dans un style simple et efficace, la dessinatrice Karensac et son co-scénariste Thom Pico produisent un feuilleton palpitant et souvent hilarant, que vous adorerez piquer à vos enfants. » Benjamin Roure (Télérama)



Mercredi 13 novembre à 19h.

Médiathèque. Gratuit. Renseignements au 05 46 23 96 70.



L'HEURE DU CONTE « CHOCO CONTES »

Les contes sont des récits transmis de bouche à oreille lors de veillées populaires et familiales. Dans tous les pays du monde, cette tradition orale fait partie de la mémoire collective.

Confortablement installés au cœur du centre culturel, les enfants (à partir de 4 ans) retrouveront dès le mercredi 2 octobre leur rendez-vous Choco Contes autour d'un goûter offert par la commune.

Rendez-vous à 16 h : mercredis 2 octobre, 2 novembre, 4 décembre 2019.

Animation gratuite. Renseignements et inscription obligatoire au 05 46 23 96 70.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

› SÉANCE DU 25 JUIN 2019

Annulation de titres sur exercices antérieurs / conservatoire

Décide, à la majorité (1 contre) d'annuler le titre de recettes n° 1881/122 émis sur l'exercice 2018 pour un montant de 101 €.

Le Spot / vente des logements et places de stationnement

Décide, à la majorité (1 contre ; 3 abstentions)

- › de fixer le prix de vente des logements et des places de stationnement construits au sein du complexe municipal conformément au tableau de prix ci-dessous :

› logements

Niveau	N°	Type	Superficie	Terrasse	Prix TTC
Rez-de-chaussée	1	T2	41,24 m²	7,5	172 000 €
1 ^{er} étage	101	T2	40,19 m²	8,19	178 000 €
	102	T2	40,19 m²	8,55	178 000 €
2 ^{ème} étage	201	T2	40,19 m²	8,19	175 000 €
	202	T2	40,19 m²	8,55	175 000 €
Duplex	2	T4	108,02 m²	13,57	425 000 €

› places de stationnement

Nombre	Description	Prix unitaire TTC
7	Parking intérieur privatif	18 000 €
1	Parking double	35 000 €

- › de dire que les cessions à intervenir seront régularisées par acte notarié aux frais des futurs acquéreurs.

Le Cité / vente parcelles pour logements locatifs sociaux

Décide, à l'unanimité, de confirmer la vente par la commune à la société immobilière Atlantic Aménagement des parcelles sises 70 à 76 avenue Charles de Gaulle et lieu-dit « Le Cité », au prix de 25 € par mètre carré, soit 113 850 €.



Vente local commercial n°6 à la Grande Côte

Décide, à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions), d'approuver la vente du local commercial n°6 au lieu-dit « la Grande Côte » au prix de 77 000 €.

AVAP / approbation

Décide, à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions) :

- › d'approuver le dossier d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), qui devient, par l'effet de la loi du 7 juillet 2016, immédiatement site patrimonial remarquable (SPR) de la ville de Saint-Palais-sur-Mer, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- › de dire que l'AVAP/SPR est annexé au plan local d'urbanisme (PLU) en application de l'article L.151-43 du code de l'urbanisme ;
- › de faire procéder à un affichage de la présente délibération durant un délai d'un mois sur les panneaux habituels de la mairie, avec une mention de cet affichage insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;
- › de faire tenir à la disposition du public le dossier d'AVAP/SPR approuvé, à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer ainsi que sur le site internet de la collectivité www.stpalaissurmer.fr

Instauration droit de préemption commercial

Décide, à l'unanimité :

- › de valider le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ;



- › d'instituer à l'intérieur de ce périmètre un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 m² et 1 000 m² ;
- › de procéder aux mesures de publicité et d'information de la présente délibération, notamment par un affichage en mairie pendant un mois et par une insertion dans deux journaux diffusés dans le département ;
- › de notifier la présente délibération avec un exemplaire du périmètre :
 - › à la préfecture de la Charente-Maritime
 - › à la direction départementale des finances publiques
 - › au conseil supérieur du notariat
 - › à la chambre départementale des notaires
 - › au barreau et au greffe du tribunal de grande instance
 - › à la chambre de commerce et d'industrie
 - › à la chambre des métiers et de l'artisanat
- › d'autoriser Monsieur le maire, ou à défaut l'adjoint délégué, au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, à exercer au nom de la commune ce droit de préemption.

DSP plage du Bureau / avenant n°2 lot 1 et lot 2 (club de plage)

Décide, à l'unanimité, de procéder au renouvellement du sous-traité uniquement pour la saison estivale 2019.

Le Spot / DSP cinéma

Décide, à l'unanimité, d'approuver le principe de la délégation de service public sous forme d'affermage ayant pour objet la gestion, l'exploitation, l'entretien et l'animation du nouveau cinéma de Saint-Palais-sur-Mer.

CARA / mise à disposition de locaux

Décide, à l'unanimité, d'approuver les termes du procès-verbal de la mise à disposition par la commune de Saint-Palais-sur-Mer à la communauté d'agglomération Royan Atlantique de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme.

Tableau de classement des voies communales

Décide, à l'unanimité, d'approuver le tableau de classement des voies communales.

Conservatoire de musique et de danse / modification règlement intérieur

Décide, à l'unanimité, d'adopter la modification du règlement intérieur du conservatoire de musique et de danse.

Apprenti bac pro « aménagements paysagers »

Décide, à la majorité (1 contre), de conclure dès la rentrée scolaire 2019 un contrat d'apprentissage au service espaces verts (diplôme préparé : bac pro aménagements paysagers ; durée de la formation : 3 ans).

› SÉANCE DU 22 JUILLET 2019

CARA / répartition des sièges du conseil communautaire

Décide, à l'unanimité, de se prononcer en faveur de l'application du droit commun dans la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Royan atlantique (soit 63 sièges dont 3 délégués pour Saint-Palais-sur-Mer).

Volley-ball de Royan / subvention association

Décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention de 200 € au volley-ball club de Royan.

grand angle / RÉTROSPECTIVE



➤ **Dénomination d'honneur de la salle omnisports « Dominique Rocheteau »** en présence de l'ancien footballeur et de sa famille, 15 juin



➤ **25^e édition du festival Musiques et gastronomie du monde** sur l'esplanade du Concié, 21 et 22 juin. Concert du groupe R.I.C.



➤ **1^{re} édition du Festival automobile de Saint-Palais-sur-Mer** regroupant plus de 60 véhicules anciens sur l'esplanade du Concié, 23 juin



➤ **Expositions au Vieux clocher, centre d'art contemporain**

➤ **« Empreintes »** de Gérard Chemit, du 26 juin au 29 juillet

➤ **Beach art « l'art effet mer »** de J-ben, du 1^{er} août au 15 septembre



➤ **Inauguration du théâtre de verdure** au centre culturel lors d'une promenade inaugurale, 29 juin. En présence de Franck Pilloton, Saint-Palaisien et célèbre architecte d'intérieur.



© François Pietrzak

FESTIVAL SAINT-PALAIS PARADE ET VAUX S'EMBRASE



Concert pyrotechnique
« Silence ! » par les
Commandos percus
sur la plage du Bureau,
devant 7 000 spectateurs,
16 juillet



© Georges Fontaine

Spectacle d'art céleste par la compagnie Transe express
sur la place du Commerce, 17 juillet



© Pierre Gagliardi

17



**Déambulation de la
marionnette géante**
Océane de la compagnie
Coyote minute en
compagnie des danseurs
de la Swinging compagnie,
17 juillet



Georges Fontaine 2019

grand angle / RÉTROSPECTIVE



Festival Saint-Palais is magic,
en centre-ville du 30 juillet
au 1^{er} août



18
●



Concert Les Révels
chaque dimanche de l'été.
Photo ci-contre,
Les Chiens de Ruelles,
place de l'Océan, 4 août



© Les grands derrière, les p'tits devant !

© Anthony Rosier



Superbe feu d'artifice, très apprécié, sur la plage du Bureau, 13 août

© Christian Arnaud



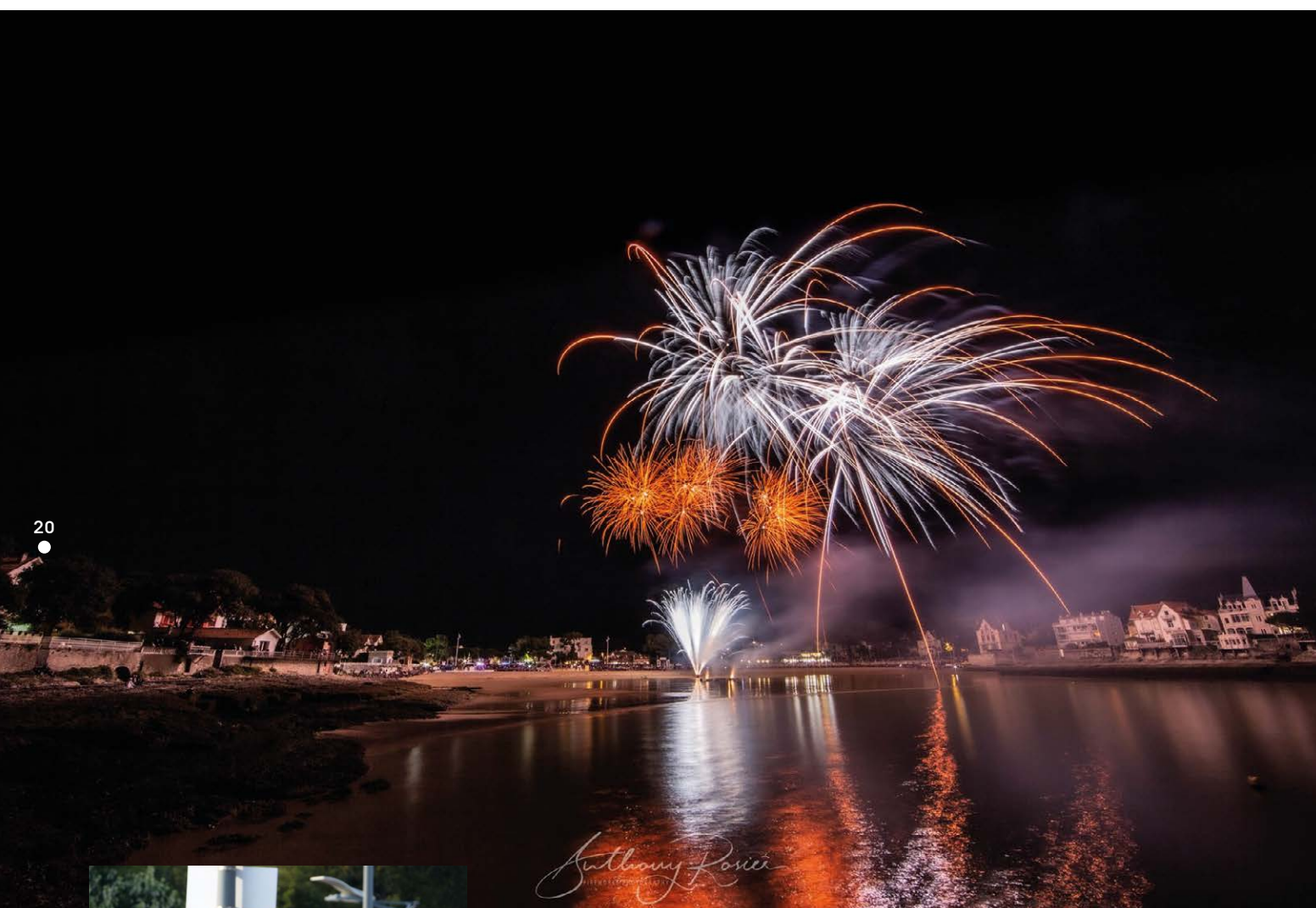
21^e édition du Festival Crescendo, Hayley Griffiths band sur l'esplanade du Concié, du 17 au 19 août

Festival des jeux sur la place de l'Océan, 27 et 28 août



ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLAT : UNE COLLABORATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

20



Le feu d'artifice du 13 août, un des événements sur lequel les associations ont prêté main forte à la municipalité

Samedi 7 septembre 2019, a eu lieu la traditionnelle journée des associations à Saint-Palais-sur-Mer. Une trentaine d'entre elles étaient réunies pour présenter leurs activités.

Au-delà de la richesse du nombre d'associations présentes sur la commune et de la variété des activités qu'elles proposent, c'est leur engagement tout au long de l'année dans la vie municipale qui est à saluer.

Rencontre avec quelques acteurs de la vie associative saint-palaisienne.



ASL, UNE DES DOYENNES DES ASSOCIATIONS, TOUJOURS EN FORME

L'association Amitié Sport Loisirs fait figure d'institution à Saint-Palais-sur-Mer. Elle développe depuis plus de 40 ans l'amitié par le biais d'activités partagées, tant culturelles que sportives ou récréatives, tout au long de l'année.

Comptant plus de 250 adhérents lors de l'année 2018-2019, l'association propose de nombreuses activités, parmi lesquelles stretching, gym, danse en ligne, country, vélo, marche et sorties à thèmes.

L'ASL participe également à la vie locale en étant présente sur de nombreux événements municipaux tels que « Saint-Palais Parade et Vaux s'embrase » au mois de juillet, sur la « rando électro » en collaboration avec le conservatoire de musique et de danse ou encore sur les événements de la ville (Balade des œufs, feu d'artifice...) pour y assurer la sécurité.

L'ASSOCIATION CRESCENDO, UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET UNE ASSISE LOCALE

Le festival Crescendo vient de vivre sa 21^e édition, une nouvelle fois sur l'esplanade du Concié, cadre toujours aussi sublime face à l'océan.

Cet événement reconnu depuis plusieurs années comme une référence du rock progressif programmant des groupes français et internationaux est organisé par une association aux multiples origines.

Elle est portée depuis des années par un noyau de bénévoles, aujourd'hui expatriés aux quatre coins de la France (et du monde), mais revenant à Saint-Palais-sur-Mer pour l'occasion. Sébastien Monteaud, qui a grandi à Saint-Palais-sur-Mer, en était encore récemment le président alors qu'il résidait en Guyane. Uwé et Katia, couple d'Allemands bénévoles, viennent eux spécifiquement chaque année sur le festival depuis 7 ans. Ces deux exemples sont la parfaite illustration de la richesse que représente l'engagement associatif. Au total, l'association est constituée de pas moins de 80 membres donnant de leur temps bénévolement et contribuant à l'organisation de cette manifestation.

En dehors de ce temps fort aoûtien, l'association saint-palaisienne est également mobilisée à l'année sur plusieurs manifestations organisées par la



Une partie des adhérents de l'ASL

municipalité, comme le festival « Musiques et Gastronomie du Monde » (buvette) et le Festival automobile de Saint-Palais (accompagnement du dispositif de sécurité).

D'autres associations ont également contribué à ce « vivre ensemble » en participant notamment aux dispositifs sécuritaires des manifestations municipales : le téléthon, les Pallaidians, le vélo club, le don du sang, le billard club, le comité de jumelage, le tarot, la pétanque, le tennis de table, les Vieux volants en pays royannais, l'Athlétique club, Scénocéan 17, la Swinging Compagnie ainsi que le Vintage West Riders.

Un grand merci à tous !



Final du festival Crescendo, 21^e édition



UNE DÉMARCHE ASSOCIATIVE ET ARTISTIQUE

Depuis 2016, certaines associations vont au-delà de leur activité hebdomadaire et s'engagent dans l'élaboration de démarches artistiques en collaboration avec des compagnies professionnelles du spectacle vivant. Cet été, une cinquantaine de bénévoles issus de l'ASL, Scenocéan 17 et la Swinging Compagnie ont ainsi participé conjointement à la grande parade du festival « Saint-Palais Parade et Vaux s'embrase ». Cette collaboration permet d'une part de mettre en avant la qualité du travail artistique des associations et de ses membres et, d'autre part, de contribuer à animer les rues de la ville lors de moments festifs et populaires.

LE STATUT DE « COLLABORATEUR OCCASIONNEL DU SERVICE PUBLIC »

Le service « événementiel – vie locale » de la ville fait régulièrement appel à des bénévoles œuvrant à la réalisation de tâches liées à l'organisation de manifestations, aux côtés des agents municipaux prévus à cet effet. Souhaitant officialiser et mieux encadrer leur situation, le statut de « collaborateur occasionnel du service public » a ainsi été mis en place. Joël Lopez ou Pascal René, pour ne citer qu'eux, ont été les premiers à voir leur champ d'action ainsi encadré, tout comme leurs droits et responsabilités.

TROIS QUESTIONS à ... PASCAL René, « collaborateur occasionnel »

Pascal, qu'est-ce qui vous a décidé à être bénévole sur les événements municipaux ?

Etant natif de Poitiers, je venais souvent en vacances à Saint-Palais pendant les vacances scolaires, dans notre maison de famille. Depuis peu, j'ai emménagé dans cette maison où je vis désormais à l'année. Ici tout est différent, les gens sont très chaleureux et le contact se fait facilement.

De fil en aiguille, j'ai pu rencontrer le personnel municipal à qui j'ai proposé mon aide, car rester à ne rien faire, ce n'est pas moi. Quelle fut ma joie de partir dans cette aventure !

Quelle(s) mission(s) avez-vous réalisé cette année ?

Je suis ravi d'avoir partagé plusieurs missions cet été : sur le festival

« Musiques et Gastronomie du Monde », j'étais chargé de conduire les navettes mises en place en soirées pour le transport des spectateurs entre le centre-ville et le Concié (site du festival).

J'étais ensuite en charge du maintien de la sécurité et de la circulation sur les différents spectacles du festival « Saint-Palais Parade et Vaux s'embrase », notamment sur la grande parade, ainsi que de l'accueil de la fanfare Olaitan du Bénin et de la déambulation dans les rues saint-palaisiennes.

Sur le festival « Saint-Palais is Magic », je m'occupais cette fois de la restauration des artistes et des techniciens événementiels.

Enfin sur le feu d'artifice du 13 août, plage du Bureau, je faisais partie d'une

équipe chargée d'assurer la sécurité et la bonne circulation des spectateurs. Tout s'est bien passé !

Y-a-t'il eu des moments qui vous ont particulièrement marqué ?

J'ai apprécié tous ces moments, ils avaient chacun un charme et une identité propres.

Je retiendrais, dans un trio de tête : les deux spectacles du festival Saint-Palais Parade (NDLR : « Silence ! » des Commandos Percu sur la plage du Bureau et « M.O.B. », spectacle aérien de la compagnie Transe Express, place du Commerce) ainsi que la semaine de magie. Là, ce fut un grand moment pour moi, connaissant des magiciens et l'équipe organisatrice.

Un mélange magique et rempli d'émotions !

LE MOT DE L'ÉLUE

Jeanne FETTU, adjointe au maire en charge de la vie associative

Cette année, le tissu associatif est toujours riche d'environ 45 associations. Deux nouvelles se sont créées : CAP sur Saint-Palais qui est l'association des commerçants (en remplacement de Générations Commerçants) et le Photo club Côte de Beauté.

On constate une diversité dans les activités proposées : sports, culture, cultes, environnement, etc.

Les associations ont joué le jeu en organisant des temps forts et manifestations tout au long de l'année, y compris en été pendant les vacances scolaires, profitant de l'afflux touristique à cette période : brocantes, tournois, expositions...

Dans la foulée, la journée de la vie associative permet à chacun de présenter ses activités et de « recruter » de nouveaux membres.

Toutes les associations sont à retrouver dans l'annuaire disponible en mairie ainsi que sur le site Internet de la ville.

Je tiens à saluer l'engagement des membres bénévoles de ces associations pour leur collaboration avec la municipalité sur les différentes manifestations.

Nous encourageons l'ensemble des associations à venir renforcer cette collaboration, essentielle à la vie locale sur notre commune.



© Maddlyn Fuzier

J'ai croisé de nombreuses personnes qui m'ont dit « cette année, Saint-Palais a fait fort et bravo aux organisateurs ! ».

En conclusion, le moins que l'on puisse dire est qu'on ne s'ennuie pas quand on participe aux événements et à la vie associative. Vivement les prochains spectacles !



© Pierre Gaquière

« Silence ! » spectacle d'ouverture du festival Saint-Palais Parade,
un grand moment de l'été

OCTOBRE

MARDI 1^{er}

9h30 et 10h30 : Les mini Téthys (bébés lecteurs). Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans. Gratuit. Médiathèque du centre culturel. Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

15h30 : L'art de lire. Une discussion autour d'un thé, d'une question d'actualité et d'un livre. Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70. Médiathèque du centre culturel. Gratuit.

MERCREDI 2

16h : Choco contes. Médiathèque du centre culturel. Gratuit. Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70.

24 ●

VENDREDI 4

De 16h à 18h30 : 42^e rallye « Dunes et Marais » - Présentation des véhicules et des équipages. Place de l'Océan. Gratuit. Rallye les samedi 5 et dimanche 6 sur le pays royannais. Programme sur www.dunesetmarais.com

VENDREDI 11

20h30 : concert de rentrée des chœurs du conservatoire. Avec la participation des chœurs du CMDA (centre de danse et de musique ancienne). Église. Entrée libre.

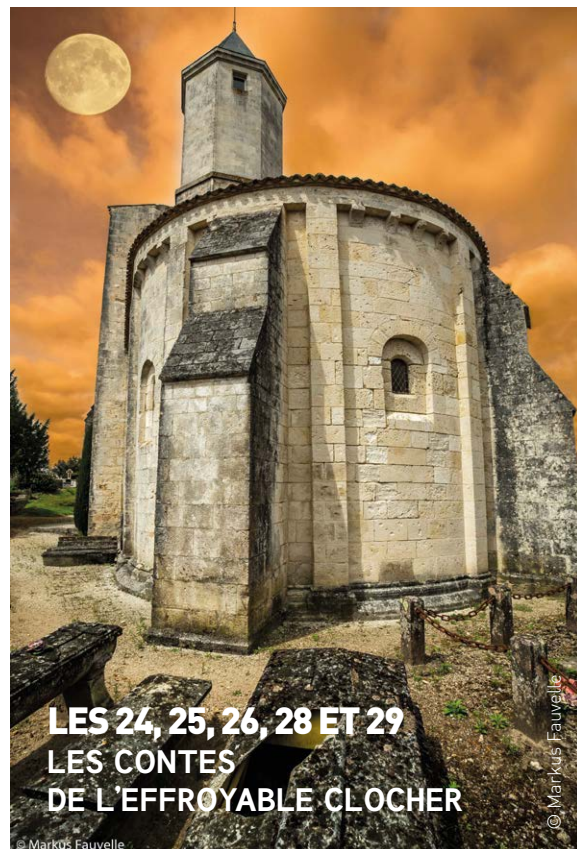
MERCREDI 16

19h : Mercredi du centre culturel. Audition d'élèves. Auditorium. Gratuit. Renseignements au 05 46 23 49 26.

LES 24, 25, 26, 28 ET 29

De 15h à 17h : spectacle jeune public « les contes de l'effroyable clocher » *
De fabuleuses histoires frissonnantes à découvrir en famille dans le cadre envoûtant du Vieux clocher !
Un thème différent chaque jour.

Jeudi 24 : sorciers et sorcières ;
vendredi 25 : Beedle le Barde (contes issus du monde d'Harry Potter) ;
samedi 26 : monstres, géants et univers fantastique ;
lundi 28 : sorciers et sorcières ;
mardi 29 : Beedle le Barde.
- de 15h à 16h, contes pour les 5-10 ans
- de 16h à 17h, contes pour les 8-12 ans
Tarif : 5 € (un adulte + un enfant),
3 € par personne supplémentaire.
Renseignements au 05 46 90 45 56.
Page facebook : Compagnie Coyote Minute.



LES 24, 25, 26, 28 ET 29
LES CONTES
DE L'EFFROYABLE CLOCHER

› Vaux-sur-Mer

VENDREDI 4

18h30 : conférence « Sentier des arts et Land'art ». Salle Equinoxe. Gratuit.

VENDREDI 18

21h : Jazz in Vaux, César Pastre Trio « Jazz Swing »
César Pastre rend hommage aux grands pianistes qui l'ont influencé. Salle Equinoxe. Entrée 18 € / gratuit moins de 12 ans.

DIMANCHE 20

9h : marche rose de 5 et 10 km, dans le cadre d'Octobre Rose. Place du marché.
Renseignements au 06 63 90 81 03
lc80france@gmail.com

SAMEDI 26

20h30 : théâtre « La Cantatrice Chauve » de Eugène Ionesco par Saujon Comédia. Salle Equinoxe. Gratuit.

MERCREDI 30

15h : Halloween, parcours de la terreur *. Contes, ateliers créatifs, maquillage, parcours à énigmes pour les enfants de 3 à 12 ans. Gratuit. Salle Equinoxe et parc de la mairie.

JEUDI 31

De 18h à 20h : Halloween, la boum des affreux.* Apprentis sorciers et sorcières, petits vampires et fantômes de la nuit, venez déguisés pour danser dans le manoir hanté ! Pour les enfants de 3 à 12 ans. Salle Equinoxe. Gratuit.

* Dans le cadre de « Frissons sur nos villes », un événement Vaux / Saint-Palais-sur-Mer.

NOVEMBRE

MARDI 5

9h30 et 10h30 : Les mini Téthys (bébés lecteurs). Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans. Gratuit. Médiathèque du centre culturel. Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

15h30 : L'art de lire. Une discussion autour d'un thé, d'une question d'actualité et d'un livre. Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70. Médiathèque du centre culturel. Gratuit.

MERCREDI 6

16h : Choco contes. Médiathèque du centre culturel. Gratuit. Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70.

LUNDI 11

11h : cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918 au monument au mort de Courlay.

MERCREDI 13

19h : Mercredi du centre culturel - Rencontre avec une dessinatrice de B.D. En présence de l'illustratrice de bande dessinée « Karensac », premier prix de la Révélation Blog à Angoulême. En 2018, elle sort chez Dupuis les

deux premiers tomes d'Aubépine, sa première série BD. Mise à l'honneur du travail de l'artiste durant toute la semaine à la médiathèque du centre culturel. Gratuit.

Renseignements : 05 46 23 96 70.

DU 15 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

Exposition « Environnement »

Exposition, conférence, présentation de la démarche « 3^e fleur » du label « Villes et villages fleuris ». Hall de la médiathèque du centre culturel. Gratuit.

Renseignements : 05 46 23 49 26.

VENDREDI 22

17h : théâtre, « Le pigeon sur le balcon » d'après Yves Billot. Par la compagnie Océan. Une comédie divertissante et tout public inédite et interprétée pour la première fois en France. Après deux années de longue correspondance, Séverine a réussi à convaincre son prétendant de venir chez elle pour un premier repas aux chandelles. Tous deux se préparent à une soirée en amoureux. Mais l'arrivée d'un inconnu par le balcon va tout chambouler. Salle des fêtes. Tarif : 10 €.

Renseignements : 06 62 17 23 70 / www.stpalaissurmer.fr

SAMEDI 23

21h : théâtre, « Le pigeon sur le balcon » d'après Yves Billot. Voir vendredi 22.

JEUDI 28

20h30 : théâtre « La Cantatrice Chauve » d'Eugène Ionesco. Par Saujon Comédia Salle des fêtes. Tarif : 8 €.
Renseignements : 06 70 97 09 08

› Vaux-sur-Mer

VENDREDI 15

18h30 : conférence « Les fouilles archéologiques de Vaux-sur-Mer - bilan du service départemental d'archéologie ». Salle Equinoxe. Gratuit.

SAMEDI 16

16h : théâtre jeune public « Dans le secret du château » par la compagnie « Le soleil dans la nuit ». Une aventure digne des plus grands scoubidoues ! Depuis les strapontins jusque sur scène, l'intrigue transporte les enfants dans une quête qui les mènera jusqu'à la porte du temps, pour enjamber les siècles et revenir au temps des chevaliers. A partir de 4 ans. Salle Equinoxe. Gratuit.

VENDREDI 22

21h : Jazz in Vaux : Émilie Hedou Trio « Soul, jazz et Rythm' & Blues ». Ce trio explosif mélange des compositions teintées de blues et de soul et réinterprète les grands standards de leurs idoles: Nina Simone, Etta James, Janis Joplin, Tom Waits, Chuck Berry... Salle Equinoxe. Entrée 18 € / gratuit moins de 12 ans.

Renseignements : 05 46 23 53 00
www.vaux-sur-mer.fr

JEUDI 28 THÉÂTRE : LA CANTATRICE CHAUVE



Noël en bord de mer

UN ÉVÉNEMENT VAUX / SAINT-PALAIS-SUR-MER

» À Saint-Palais-sur-Mer

VENDREDI 6

17h30 : Saint-Nicolas. Lancement des illuminations et musiques de Noël. Boissons chaudes et chants de Noël par les chœurs enfants du conservatoire. Centre-ville. Gratuit.

MERCREDI 18

18h : « Mercredi du centre culturel » spécial Noël

Audition d'élèves. Auditorium. Gratuit. Le centre culturel et son conservatoire de musique et de danse vêtissent leurs habits de Noël afin de se retrouver en musique. Renseignements au 05 46 23 49 26.

20h30 : Veillée de Noël

Une atmosphère unique et chaleureuse proposée par les chœurs du conservatoire et le jeune orchestre en pays royannais au cours d'une magnifique soirée tout en musique. Eglise. Gratuit. Renseignements au 05 46 23 49 26.

SAMEDI 21

A partir de 15h30 : parade des jouets

Départ de la mairie, en compagnie du Père-Noël et de la fabuleuse reine des Océans. Déambulation dans les rues de la ville. Final avec musiques de Noël et photomaton.

DU 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Animations de Noël

Musiques de Noël, vin chaud et tours de calèche en collaboration avec le syndicat d'initiative.

Renseignements : 05 46 08 17 55 / www.stpalaisurmer.fr

» À Vaux-sur-Mer

MERCREDI 18

15h30 : spectacle jeune public « Les escapade de Poï ». Le clown Poï revient de voyage et décide de partager ses péripéties. Dès son entrée au son de l'accordéon, il embarque le public dans un rythme fou : les torches et les quilles volent, les paroles s'envolent, le délire s'installe. Un spectacle familial mêlant magie, jonglerie, musique et clownerie. Poï rencontrera-t-il le Père Noël à la fin de son périple ? Salle Equinoxe. Gratuit.

SAMEDI 21

17h30 : parade et conte pyromusical. Départ de la parade place du marché, en compagnie du Père-Noël et des 60 danseurs et danseuses de la Swinging compagnie.

18h : conte pyromusical dans le parc de la mairie. Photos, distribution de friandises, chocolat chaud et vin chaud à l'issue du conte. Gratuit.



DIMANCHE 1^{er}

Trail sable et forêt - Patrick Fougère

Départs à 9h30 (25 km) et 10h (14,5 km) du parc Raymond Vignes (lac).

Après une boucle autour du lac, les coureurs traversent la forêt des Palombières et la sablière de Saint-Augustin par des chemins forestiers, quelquefois sablonneux.

Épreuve en soutien à l'action du Téléthon. Renseignements au 06 77 35 40 79.

Réservation obligatoire : www.acsaintpalaisurmer.com
Inscriptions limitées.

DU 2 AU 8 DÉCEMBRE

Téléthon

Animations proposées par le syndicat d'initiative. Salle des fêtes. Renseignements au 09 52 38 30 17.

MARDI 3

9h30 et 10h30 : Les mini Téthys (bébés lecteurs). Confortablement installés, les tout-petits découvrent le plaisir d'écouter des histoires. De 3 mois à 3 ans. Gratuit. Médiathèque du centre culturel. Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

15h30 : L'art de lire. Une discussion autour d'un thé, d'une question d'actualité et d'un livre.

Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70. Médiathèque du centre culturel. Gratuit.

MERCREDI 4

16h : Choco contes. Médiathèque du centre culturel. Gratuit.

Renseignements et réservation au 05 46 23 96 70.

JEUDI 5

11h : cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie au monument aux morts de Courlay.

LA PALUD – PUYRAVEAU



RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2019

40 riverains ont assisté à la réunion en présence de M. BAUDIN, Maire ; M. VALENTINI, DGS ; Mme MIGNOT et M. DEMONT, élus contact.

CHEMIN DES PINSONS

Travaux toujours en attente dus aux problèmes d'alignement et du foncier. Pour information, le relevé de tous les alignements a été fait.

Réponse du service : ce projet est suspendu dans l'attente des acquisitions foncières et sachant que les riverains ne souhaitent pas la réfection de la route qui deviendrait trop passagère.

TAILLE DES HAIES (pour rappel)

La mairie a envoyé une lettre de mise en demeure afin que les propriétaires concernés coupent les haies dépassant sur la voie publique.

Réponse du service : constat sur place d'un faible débordement. Le passage piéton est rendu difficile par la configuration des lieux (petit trottoir inconmode).

AVENUE DE LA GANIPOTE

Le problème du trottoir dangereux pour les piétons entre le n°96 et le n°150 est toujours d'actualité.

Réponse du service : l'avenue de la Ganipote à La Palud fera l'objet d'une réfection générale. La commune demande cette année une étude au SDEER pour l'enfouissement des réseaux dans un programme 2020. Un projet d'aménagement de la rue suivra (2021). Le problème de l'absence de trottoir au n°96 sera étudié dans ce cadre, peut-être sous forme d'écluse routière. Un passage piéton sera peint comme demandé.

RUE DES MOUETTES

Problème de danger potentiel de la ligne moyenne tension 20 000 volts.

Réponse du service : à la connaissance de la commune, la ligne n'a été coupée qu'à la tempête de 1999. Il y a peu de chance qu'ERDF réalise son enfouissement.

CROISEMENT ENTRE LA RUE DES PERDRIX ET LE GOLF AVEC LA VOIE EXPRESS

Les travaux ont été réalisés par le département mais ne sont pas satisfaisants aux dires de certains.

ÉTAT DES ALLÉES DÉPENDANT DE LA COMMUNE

Les allées ont été nettoyées l'année dernière mais il serait urgent de refaire une intervention.

L'escalier en bois qui avait été demandé entre le 16 et le 18 rue Paul Mandin a été effectué mais il doit être refait car dangereux. Les marches ne sont pas horizontales (penchant vers l'avant) et il manque toujours une marche en bas.

Evocation du problème de circulation allées des Cailles et des Rouges gorges. Le problème reste entier à cause des incivilités.

Remise en état des trottoirs qui ne sont pas en bon état (exemple rue Paul Mandin).

Réponse du service : la solution des gravillons n'est peut-être pas la bonne. Les voiries et trottoirs font l'objet d'une programmation pluriannuelle des élus en fonction de leur état.

LOTISSEMENT ENVISAGÉ ENTRE L'AVENUE DE LA GANIPOTE ET LE CAMPING DE LA BORDERIE.

Le projet est toujours arrêté car un deuxième recours en appel est en cours.

Demande de rattachement au domaine public de l'impasse au droit du 14 rue des Tourterelles, actuellement privée.

Réponse du service : il n'y a toujours pas eu de demande officielle des riverains auprès de la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- › On signale que la clôture en bout de l'allée de la rue Michelet est détériorée et le terrain y adossé n'est pas entretenu. Les services techniques doivent voir le problème.
- › Demande à la mairie de remettre à niveau les plaques de regards chemin de la Fontaine et la possibilité d'avoir un éclairage public dans ce chemin.

Réponse du service : il n'y a pas de remise à niveau des tampons à faire. Il faut recharger le chemin et penser peut-être à faire un bi-couche. L'éclairage public se fera avec le projet de lotissement chemin de la Fontaine/avenue des Mouillères.

- › Un élément du parcours de santé a été installé en bas de l'allée des Vignaux, au milieu des mares d'eau. Il devra être déplacé.
- › Stationnement rue des Perdrix : la réalisation d'un parking sera étudiée par la mairie.

CHEMIN DU PUIS : PLUS D'ÉCLAIRAGE DEPUIS « 6 MOIS ».

Réponse du service : il faut prendre plus de précaution avec ce qui est dit de bouches à oreilles (6 mois). Les services ont été informés le 27 mai. Les électriciens sont passés cette semaine pour réparer.

Nota : le DGS Christian VALENTINI s'est rendu sur place pour les réponses et a reçu les deux délégués pour mises au point.

*Vos délégués
Alain GERVAIS et Robert VAISSON
puypalulac@gmail.com*

LA GRANDE CÔTE – LE CONCIÉ – MAINE GAUDIN

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 29 JUILLET 2019

Remerciements pour leur présence aux participants ainsi qu'à nos élus.



CAMPING DU LOGIS

Intervention de M. LA SCOLA, conseiller municipal, concernant les nuisances sonores, la gestion des poubelles, le site de nettoyage, le dépôt de matériaux, la circulation des tracteurs et autres véhicules de travail. Nous notons une volonté de coopération de la part de la direction du camping.

RUE DES PERDRIX

Si sa réalisation fait le plus grand bonheur des riverains, une pétition portant sur la création de places de parking a cependant été remise à la mairie. Tous les riverains ne sont pas du même avis. La mairie propose de créer des places de stationnement au 58 rue du Logis, et 3 ou 4 nouveaux

emplacements rue des Perdrix. Un consensus semble s'être dégagé ; de nouveaux contacts seront pris à la rentrée.

RUE DES PALOMBES

Satisfaction de la remise en état de la rue.

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA GRANDE CÔTE

Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux doivent se terminer en fin d'année ; puis la 1^{re} tranche des travaux sera mise en œuvre. Il est prévu des réunions de concertation.

AIRE DE CAMPING-CARS

Opérationnelle, elle peut accueillir 22 véhicules avec services payants.

La gestion est confiée à l'entreprise « Camping car park ».

RÉPONSE AUX QUESTIONS

- › Rue des Mésanges : le trottoir en béton désactivé sera remis en état.
- › L'entretien et le désherbage à l'entrée de la rue des Perdrix en venant du carrefour du Maine Gaudin ont été réalisés.
- › La tranchée au travers de la rue du Logis a été rebouchée.

N'hésitez pas à consulter le compte-rendu complet de la réunion sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

Vos délégués
Françoise DEBERT
et François GASSIAN

BERNEZAC – NAUZAN



RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 31 JUILLET 2019

La réunion a eu lieu en présence de 80 participants.

Mme Masquelet n'habitant plus dans notre commune, nous l'avons remerciée de son engagement pour le quartier.

Un exposé diaporama montrant l'évolution du quartier depuis l'année dernière a été présenté et un statut sur l'évolution des dossiers spécifiques au quartier a été commenté.

DÉCHETTERIE

Le mécontentement des habitants montrant la carence de la CARA et des pouvoirs publics sur ce dossier a été exprimé.

TRAVAUX AVENUE DES PEUPLIERS

Les travaux sont bien budgétés pour 2019.

ENTRETIEN DU CANAL DE BERNEZAC

Tant que l'administration ne fera pas respecter aux services techniques et aux propriétaires concernés la législation sur l'entretien des cours d'eau et l'arrêté préfectoral spécifique à ce ruisseau, on subira cette pollution avec des fermetures de la plage et le risque d'inondation des propriétés n'ayant pas fait l'objet d'un remblai.

Le dernier curage du ruisseau a été réalisé fin 2009, soit il y a 10 ans. Conformément à l'arrêté préfectoral N°83 107, un nouveau curage doit être réalisé rapidement.

DIVERSES INFORMATIONS GÉNÉRALES ONT ÉTÉ ÉVOQUÉES

- › Les écrevisses de Louisiane envahissent le marais.
- › Une expérience de la pose d'un piège fourni par la CARA contre les frelons asiatiques.
- › Avenue des Acacias : projet de construction de 46 logements dont 37 logement locatifs sociaux.

Différentes photos montrant le manque de civisme de certains habitants ou de vacanciers ont été commentées.

M. BONNEAU a annoncé qu'il resterait délégué du quartier Bernezac-Nauzan jusqu'aux élections municipales en 2020, mais qu'il ne se représentera pas.

La parole a été donnée aux habitants et les réponses apportées aux questions posées lors de la réunion précédente. M. BECKER, adjoint, a lu un discours rédigé par M. le Maire qui ne pouvait être présent.

Toutes les questions posées feront l'objet d'une réponse au cours de la prochaine assemblée de quartier. L'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

Votre délégué
Bernard BONNEAU



LE PLATIN

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 2 AOÛT 2019

La réunion débute en présence d'une trentaine de personnes, de M. BECKER, adjoint, et Mme PROUST, conseillère municipale. M. BAUDIN, maire, et Mme Florence RODIER-ROUGET, déléguée de quartier, sont excusés.

ASSOCIATION SYNDICALE

Aucune assemblée générale n'a eu lieu depuis très longtemps concernant le lotissement du Platin.

Il est suggéré d'en réunir une dans les mois qui viennent pour réactiver cette association et pouvoir réagir en cas de contestation ultérieure. Tous renseignements concernant le lotissement seront les bienvenus, à communiquer à M. GAVID.



ALLÉE DE LA JONQUE

La piste cyclable et le chemin piéton sont très dégradés.

M. BECKER indique que la commune interviendra en fin de saison pour une remise en état « purge des racines ». La haie, elle aussi en mauvais état, mériterait d'être remplacée, une majorité de résidents souhaitant que cet espace reste végétalisé.

CIRCULATION DANS L'ALLÉE

Plusieurs participants émettent des suggestions (ralentisseurs, suppression de la haie, pose de panneaux, peinture des passages piétons).

M. BECKER confirme que la réflexion se poursuit sur les pistes d'amélioration.

AVENUE DE LA GRANDE CÔTE

Celle-ci sera refaite en trois tranches, après les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux.

PARKING DU BELVÉDÈRE, STATIONNEMENT DES CAMPING-CARS

Il est rappelé les nuisances pouvant être provoquées : eaux usées, bruit, musique.

Sont en cause les camping-cars, très fréquemment de type fourgon.

PLAGE DU PLATIN

Plusieurs résidents font remarquer que la plage ne semble plus nettoyée comme par le passé (passages beaucoup moins fréquents, troncs d'arbres encore présents). M. BECKER indique que la réglementation entraîne des contraintes et que la plage est nettoyée une fois par semaine.

Autres remarques : mieux indiquer l'emplacement des toilettes ; multiplier les panneaux d'interdiction des chiens ; nettoyer les panneaux « baignade dangereuse ».

PROMENADE DU PLATIN (civisme)

Beaucoup de végétaux débordent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons.

Prévenir la mairie en cas de gêne, avec photos à l'appui.

CHEMIN DES DOUANIERS

Un garde-corps en bois vers le Pont du diable est abîmé et devrait être réparé.

A la hauteur de la roche aux moines, la falaise présente un risque d'éboulement.

Les escaliers d'accès à la plage mériteraient d'être vérifiés, certains endroits présentant des fissures.

BOUCLAGE DU QUARTIER

lors des manifestations touchant celui-ci. Certains résidents disent ne pas être prévenus. Communication à revoir.

QUESTIONS DIVERSES

Lors des fortes pluies, le lavage des rues entraîne de la pollution. En outre, certaines résidences ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout (ex. : réfection rue de la Garenne). Le projet de déchetterie proche de Saint-Palais est définitivement enterré suite à l'application stricte de la loi Littoral par le préfet.

Vos délégués
Florence RODIER-ROUGET
frod@bbox.fr
Pierre GAVID
pierregavid@free.fr

PROCHAINES RÉUNIONS

Maison des associations, salle Vasco de Gama



Courlay-Le Fourchaud
Jeudi 3 octobre à 18h



Centre-ville
Mardi 15 octobre à 18h



Beaulieu - Le Gois - Le Pin - Maine Bertrand
Mercredi 13 novembre à 18h

COMITÉ DE JUMELAGE

FOIRE AUX VINS ET À LA GASTRONOMIE

Samedi 17 et dimanche 18 août, a eu lieu la foire aux vins et à la gastronomie, avec une soixantaine d'exposants (vins, Cognac, Champagne, produits régionaux).

Nos amis allemands ont fait le voyage pour tenir un stand et vendre de la bière Rothaus, des saucisses, bretzels mais aussi jus de pomme, miel et pâtes fabriqués à Steißlingen.



FOIRE AUX PUCES

La foire aux puces s'est déroulée samedi 24 août au lac. Les bénévoles de l'association du Comité de jumelage se sont donnés rendez-vous dès 6h pour diriger les nombreux exposants à leurs emplacements autour du lac.

Jean-Marie a tenu le stand des livres d'occasion avec l'aide des jeunes du club junior.

LE CLUB JUNIOR ALLEMAND

Il est assuré par Jean-Marie GAUTHIER au sein de l'école le mercredi de 10h30 à 12h (découverte de la culture allemande, de la langue, bricolage, échange avec les écoliers de Steißlingen et un voyage en juillet 2020).

La traditionnelle fête des lanternes (fête de la St-Martin) aura lieu mi-novembre, sur la promenade de Steißlingen, avec des lanternes fabriquées au club et les chants appris par les enfants.

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS 2019/2020
EST À VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE
et en ligne sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

CROIX ROUGE

Ventes de Noël à la vesti-boutique de la maison des associations

➤ **Mercredi 20 novembre** : jouets de Noël

➤ **Mercredi 4 décembre** : vêtements de fêtes

Contact : 05 46 22 15 67
louissetteancelin@gmail.com

DON DU SANG

Prochaines collectes

➤ **Mardi 29 octobre** de 15h30 à 19h30 à Saint-Palais-sur-Mer, salle des fêtes.

➤ **Mercredi 4 décembre** de 15h30 à 19h30 à Vaux-sur-Mer, salle Equinoxe.

AMITIÉ SPORT LOISIRS

Assemblée générale jeudi 21 novembre à 17h30 à la salle des fêtes, suivie d'un repas dansant.

Activités proposées du lundi au vendredi selon planning : étirements, gymnastique, randonnées pédestres, sorties vélo, country, danse en ligne, cours d'anglais, sorties culturelles ou sorties spectacles.

Contact : 06 81 02 71 66
asl.saintpalais@gmail.com
www.asl17.fr

TENNIS CLUB

Ouvert toute l'année.

Cours collectifs adultes, animations, stages de tennis encadrés par des enseignants professionnels diplômés d'Etat durant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions au 05 17 25 11 03.

PÉTANQUE

Soirée dansante samedi 12 octobre

Les concours d'hiver reprennent à partir du 6 novembre, tous les mercredis.

Renseignements et réservations au 06 74 55 75 72.

SAINT-PALAIS TAROT

Mardi : 14h à 18h.

Jeudi : 20h à 23h.

Maison des associations (salle Magellan).

Contact : 06 42 78 92 02
stptarot@gmail.com

LA COMPAGNIE OCÉAN

La compagnie théâtrale entame sa deuxième saison avec une comédie de Yves Billot inédite en France, *Le pigeon sur le balcon*.

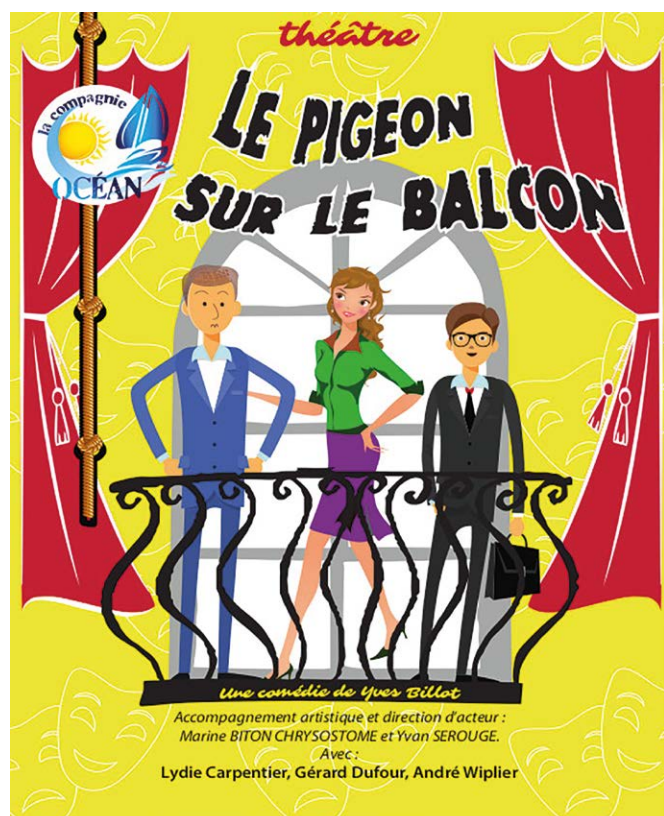
Le sujet

Après deux années de longue correspondance, Séverine a réussi à convaincre son prétendant de venir chez elle pour un premier repas aux chandelles. Elle attend cette soirée très prometteuse, non sans une certaine impatience mais aussi avec beaucoup de fébrilité.

En effet, Pierre doit lui déclarer enfin sa flamme. Tous deux se préparent à une soirée privée et en amoureux. Mais l'arrivée d'un cambrioleur maladroit par le balcon va tout chambouler.

Représentations à Saint-Palais-sur-Mer : vendredi 22 novembre à 17h et samedi 23 novembre à 20h30.

Renseignements au 06 08 90 68 33



SCÉNOCEAN17

L'école de théâtre Scénocean 17 ouvre ses portes le 9 septembre. Enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes se retrouveront aux répétitions dans une ambiance sereine et bienveillante où l'on joue en travaillant et où l'on travaille en s'amusant.

Point d'orgue de tout comédien amateur (qu'il soit jeune ou pas), le spectacle de fin d'année qui permet de déclamer, de se positionner, s'aventurer, se transcender, se transformer ou tout simplement oser monter sur scène et parler à haute et intelligible voix.

Pas de compétition, ni de jugement. Juste un échange avec les autres qu'ils soient sur scène ou dans l'assistance. Et c'est déjà beaucoup ! Tandis que certains viennent pour s'amuser, d'autres souhaitent en faire leur métier. Des cours de perfectionnement leur sont réservés. L'école propose également, depuis deux ans maintenant, des ateliers d'écriture qui accueillent petits et grands. Leurs écrits sont désormais publiés chaque trimestre au sein de la revue "Amis-Mots".

Nouveautés cette année : Laurence Joguet, professeure de théâtre, allie l'écriture et la scène. Ainsi, elle propose aux comédiens des créations de courts-métrages issus des œuvres des écrivains. Une rencontre autour de la Nouvelle aura également lieu de même que la seconde édition du concours d'éloquence.

Renseignements au 06 99 40 46 81
Lauraguet17@gmail.com

Blog : scenocan17.over-blog.com

Facebook : [scenocan17](https://www.facebook.com/scenocan17)



OCÉAN SPORT DANSE

TÉMOIGNAGES D'ADHÉRENTES

« L'intérêt de l'association est de pouvoir accéder à diverses activités comme le yoga, la gym d'entretien, la zumba et le fitness, et ainsi participer à tous ces cours selon nos envies. J'apprécie aussi la bonne ambiance qui y règne. C'est pour cela que je suis toujours inscrite à OSD depuis 9 ans ! »

« Je cherchais un club de gym car j'avais des problèmes de dos. J'ai essayé une salle de musculation mais, livrée à moi-même, je ne savais comment m'y prendre sans me faire mal. J'ai donc cherché dans le monde associatif et je suis arrivée chez Océan Sport Danse. J'ai été conquise dès le 1^{er} cours par le professeur de qualité qui fait son métier avec plaisir et professionnalisme. Grâce à la régularité des cours, mes problèmes de dos se sont estompés. Je sais maintenant les prévenir avec les bons mouvements corporels. Plus besoin de kiné ou de médicaments. Croyant que l'entretien de son corps est primordial pour la santé, je me suis mise au service des autres en entrant dans le bureau de l'association. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre ! »



Gym Zumba Fitness Yoga
Saint Palais sur mer

- › **Lundi** : gymnastique d'entretien (9h à 10h et 19h30 à 20h30)
- › **Mardi** : yoga (19h45 à 21h)
- › **Mercredi** : yoga (19h30 à 20h45)
- › **Jeudi** : zumba (19h à 19h30)
- › **Jeudi** : fitness (19h30 à 20h30)
- › **Vendredi** : gymnastique d'entretien (8h45 à 9h45)

Le 1^{er} cours d'essai est gratuit.

Contact : 06 82 18 76 67
oceansportdanse@gmail.com
Salle Omnisports
Dominique Rocheteau



VÉLO CLUB SAINT-PALAIISIEN

Le Vélo club compte 89 adhérents (dont 59 licenciés FFCT) et son activité des deux derniers trimestres a été très dense avec, entre autres, des séjours en Espagne à Cambrils, en Bretagne et dans les Pyrénées.

Cet été, le club a accueilli les cyclistes touristes qui semblent apprécier les sorties saintongeaises car ils sont de plus en plus nombreux.

Pour le trimestre prochain, reprise des sorties régulières des mardis, jeudis et dimanches. Le club tiendra son assemblée générale le 22 novembre, accueillera la commission sécurité de la fédération le 23 novembre et participera au Téléthon.



Sous le soleil de Cambrils (Espagne)

SAINT-PALAIS POUR TOUS

Comment nos impôts sont-ils utilisés ?

Grâce à l'importance des résidences secondaires et à son classement touristique, nul n'ignore que notre commune est plus riche que les communes classées dans la même catégorie (de 3500 à 5000 habitants). Les impôts locaux représentent 76,5% de nos ressources budgétaires contre 48% en moyenne pour les communes de cette catégorie (source DGIF 2016), soit plus de 5 millions d'euros annuels.

Les recettes de la commune (rapportées au nombre d'habitants) représentent 1850€/habitant contre 1050€/habitant en moyenne dans les autres communes. Même si le tourisme génère des dépenses, ces ressources généreuses devraient permettre d'améliorer notre cadre de vie.

Bénéficiions-nous de plus de services ? De meilleurs transports ? D'un meilleur accès aux services médicaux ? De plus de commerces ? Notre patrimoine naturel est-il protégé du tourisme de masse et des catastrophes naturelles ? Les nuisances maintes fois dénoncées ont-elles fait l'objet d'une vraie volonté d'éradication (bruit, odeurs, propreté de l'eau de baignade, etc.) ?

Vous connaissez les réponses : 2 agences bancaires en moins à Saint-Palais en 3 ans ; quelques rues refaites à grands frais sans concertation avec les riverains, et bien d'autres en piteux état ; un médecin parti et un second proche de la retraite, des commerces volatiles et des locaux commerciaux sans occupant.

Le Spot qualifié « d'intérêt général » ? Les principales utilisations certaines à ce jour sont le poste de police et une salle dont on se demande comment satisfaire aux normes de sécurité pour des usages aussi disparates qu'un cinéma (sièges fixés) et salle de spectacle ? Les logements saisonniers sont devenus privatisés et si des commerçants s'installent ce ne sera que pour l'été. Cet énorme bâtiment risque fort d'offrir le triste spectacle d'un désert pendant la basse saison : fallait-il y mettre les 4 millions empruntés ? Dans le même temps la Maison médicale dont nous avions proposé la création en 2013 demeure à l'état d'un projet sans acteurs et sans toit : sans doute manquait-il une réelle volonté politique.

Dans un précédent numéro du Reflet (N°1-2019), le maire adjoint en charge des finances s'est livré à un exercice de pédagogie budgétaire voulant démontrer qu'il était nécessaire de continuer à emprunter.

On peut objecter qu'avant d'emprunter il faut savoir si on aura les moyens de rembourser... Il faut aussi que le jeu en vaille la chandelle.

L'équipe municipale s'est embarquée dans un projet de restructuration pharaonique de notre centre-ville que nous avons souvent critiqué et dénoncé, sans que jamais ce choix ne soit reconsidéré et adapté aux circonstances économiques actuelles.

C'est un projet d'urbanisme concocté à grands frais par des cabinets, et qui -s'il voit le jour- ponctionnera durablement les finances de notre ville, mais ce n'est qu'un projet d'urbanisme, pas de vie.

Quels bénéfices pour nous habitants ?

Voulons-nous vraiment voir de grandes avenues désertes pendant 9 mois à Saint-Palais ? Voulons-nous continuer à voir se banaliser les espaces publics de notre ville et détruire ce qui en fait son caractère et son charme ? **Nos ressources seraient pourtant bien suffisantes pour améliorer notre cadre de vie si leur utilisation était fondée sur un projet pour Saint-Palais, réfléchi, consensuel, anticipé et construit dans la durée.**

L'Equipe de SAINT PALAIS POUR TOUS
www.stptous.fr / stptous@gmail.com



SAINT-PALAIS SIMPLEMENT

Logements sociaux : absence d'imagination et périlleuse fuite en avant

Au 1^{er} janvier 2015, il y avait à Saint-Palais 10 logements sociaux. De ce fait, en juillet 2015, le Préfet a déclaré la commune en état de carence, a transféré le droit de préemption sur les ventes d'immeuble à l'Etablissement public foncier de Nouvelle Aquitaine (« EPF-NA ») et a mis des pénalités à la charge du budget communal.

La majorité municipale a alors confié à l'EPF-NA la mission d'acquérir des terrains et de les revendre à des promoteurs immobiliers pour le compte de la commune.

Avec 9 nouveaux logements sociaux au 1^{er} janvier 2019, le bilan de l'EPF-NA est modeste. 550 logements sociaux restaient à construire pour satisfaire aux obligations légales. Par ses acquisitions foncières, l'EPF-NA n'a, en 3 ans, assuré la « programmation » que de 3 opérations permettant « la réalisation de 67 logements dont environ 32 de sociaux », la majorité restant à construire. Au rythme auquel l'EPF-NA avance, rattraper le retard nécessitera plus d'un siècle !

L'EPF-NA a, cette année, décidé d'exproprier, l'objectif étant de constituer des réserves foncières destinées à 4 nouvelles opérations d'un total de 146 logements. Une enquête publique a eu lieu en août. Les terrains choisis sont des espaces naturels (terres agricoles, zones humides comme « Le Marais de la Palud » ...) et non les terrains densifiables du centre-ville. La volonté affichée des pouvoirs publics est pourtant de mettre un terme à l'urbanisation des espaces naturels.

Cette initiative de l'EPF-NA, approuvée par la majorité municipale, met en péril les finances communales. *Le « coût total des acquisitions foncières à réaliser dans le cadre de la démarche d'expropriation ... s'élève à 4 285 837 € ».* Or, la ligne de crédit ouverte par l'EPF-NA pour la réalisation d'opérations pour le compte de la commune s'élève à 3 500 000 €, est déjà largement absorbée par les premières opérations et arrive à son terme en 2020. Ce terme atteint, la commune devra reprendre les opérations en cours en désintéressant l'EPF-NA et en faisant son affaire des terrains acquis, à bon ou mauvais escient, par celui-ci.

Le terme de 2020 sera peut-être reporté, mais, ayant remis toutes les clefs à l'EPF-NA, la municipalité est aujourd'hui piégée. Le coût risque d'être, tôt ou tard, fort élevé et se répercutera sur les impôts locaux.

Il eût mieux valu que la commune prenne, dès le départ, les choses en main et, sortant des sentiers battus, imagine de densifier les friches du centre-ville plutôt que de sacrifier à nouveau des espaces naturels.

Alain Géniteau
sp.simplement@orange.fr

ÉGLISE RÉFORMÉE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Culte le dimanche à 10h30 jusqu'au 8 décembre inclus au temple de Courlay (39 avenue de Verdun, Saint-Palais) sauf :

- **13 octobre**, culte à Saint Sulpice de Royan (route de Rochefort)
- **20 octobre**, culte au temple de Breuillet (60 rue du Centre)
- **27 octobre**, culte consistorial de la Réformation à l'abbaye de Sablonceaux
- **10 novembre**, culte à Royan (rue d'Aunis)
- **15 décembre**, repas de Noël du secteur, à Royan

A partir du 22 décembre, le culte aura lieu au temple de Vaux-sur-Mer, place du marché.

• Réunion de prière

1^{er} et 3^e vendredis du mois à 14h30 au centre protestant Jacques Fontaine.

• « **11 minutes à 11h11** », une halte à l'heure du marché.

Chaque mardi, hors vacances scolaires, à 11h11 au temple de Breuillet, précédée d'un temps de rencontre à partir de 10h45.

EN OCTOBRE

Mercredi 30, culte consistorial à Sablonceaux. Pas de culte à Courlay.

EN NOVEMBRE

Culte en commun avec l'Église protestante unie de Royan, temple de Royan.

EN DÉCEMBRE

Cultes à Courlay le 1^{er} et 8, à Royan le 15, à Vaux-sur-Mer le 22.

Mardi 24 à 19h, veillée de Noël au temple de Royan.

Mercredi 25 à 10h30, culte de la Nativité au temple de Vaux-sur-Mer.

Permanences du pasteur les lundis et vendredis de 9 à 11h, au presbytère à Courlay.

Eglise réformée Saintonge-Océan
Centre protestant Jacques Fontaine
42 avenue de Verdun
17420 Saint-Palais-sur-Mer
T 05 46 23 30 47
pasteur.steuernagel@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Du 13 juin au
1^{er} septembre 2019

NAISSANCE

Léo FERRANTI, le 19 juin

MARIAGE

Leïla BERNARD et Benjamin AUGAIS, le 3 août

DÉCÈS

Pierre BELLET, le 13 juin

Raymond ARMAND, le 21 juin

Marie-Pierre MONTUS née VIGNAU, le 11 juillet

Bachir CHEKFA, le 18 juillet

René SORIN, le 25 juillet

Lucien PERNET, le 3 août

MASSIOT Marie-Noëlle née GUERBET, le 6 août

Patricia CARDOSO née SAUQUET, le 18 août

Michel SAKAIAN, le 1^{er} septembre

Résidence du Lac

Jeanne VAQUIER née COLLE, le 15 juin

Yvonne PIGEOT née POINOT, le 15 juillet

Germaine MORIN née AUDUREAU, le 18 août

Jeannine GÉFARD veuve BRION, le 23 août





RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer
T 05 46 23 56 56
M  l : mairie@stpalaissurmer.fr
Site : www.stpalaissurmer.fr
› Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
› Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
› Le service urbanisme et les services techniques
sont ouverts les apr  s-midi des lundis, mardis,
jeudis et vendredis.

Bureau d'information touristique

1 avenue de la R  publique
17420 Saint-Palais-sur-Mer
T 05 46 23 22 58
Site : www.royanatlantique.fr
M  l : saintpalais@royanatlantique.fr

Centre culturel Boris Vian

Site : www.centreculturel.stpalaissurmer.fr

› M  diath  que

› Lundi de 14h30    19h
› Mardi de 14h30    17h
› Mercredi de 9h    12h et de 14h30    19h
› Vendredi de 14h30    19h00
› Samedi de 9h    12h

T 05 46 23 96 70

M  l : mediatheque@stpalaissurmer.fr

› Conservatoire municipal de musique et de danse

28 avenue de Verdun
17420 Saint-Palais-sur-Mer
T 05 46 23 49 26 - 06 19 78 60 87
M  l : conservatoire@stpalaissurmer.fr

AUTRES SERVICES

La Poste

5 rue de l'Oc  an - 17420 Saint-Palais-sur-Mer - T 36 31
› les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h    12h et de 14h    16h30 (lev  e
du courrier    15h15)
› les mercredis de 9h30    12h et de 14h    16h30 (lev  e du courrier    15h15)
Relais Poste commer  ants : Bar-tabac « Le Racer »
41 rue des Hortensias. T 05 46 23 73 18

SNCF

T 0 892 35 35 35

Carabus

T 0 810 810 977

D  chetteries

9h    11h45 et 14h    17h45
9 rue Arsonval - 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)
Route de Br  ze - 17890 Chaillevette (ferm   le mardi et le dimanche)

Service gestion des d  chets de l'agglom  ration Royan Atlantique

T 05 46 39 64 64 / service-dechets@agglo-royan.fr
Du lundi au vendredi : 8h30    12h et 14h    17h

MARCH  

Place du March  

March   couvert

Tous les jours de l'ann  e, de 8h    13h30

March   ext  rieur

› Du 1^{er} janvier aux vacances de P  ques :
les mardis et jeudis
› Pendant les vacances de P  ques :
tous les jours, sauf le mercredi
› Apr  s les vacances de P  ques jusqu'   mi-juin : les mardis, jeudis,
vendredis, samedis et dimanches
› Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours
› Du 1^{er} octobre    mi-novembre : les mardis, jeudis, samedis et dimanches
› De mi-novembre au 31 d  cembre : les mardis et jeudis

NUM  ROS D'URGENCE

- › Allo garde Royan (m  decins g  n  ralistes) : 05 46 02 14 30
- › Assistance aux personnes   g  es : 05 46 06 05 00
- › Centre anti-poisson : 05 56 96 40 80
- › Police municipale : 05 46 23 56 50 / 06 07 97 09 25
- › Police nationale : 17
- › Pompiers : 18
- › Urgences m  dicales : 15

- › Etablissements hospitaliers
- H  pital de Royan : 05 46 39 52 52
- urgences : 05 46 39 52 18
- Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22
- urgences : 05 46 22 21 70
- Polyclinique Saint-Georges : 05 46 05 07 94

- › Transport des malades
- Ambulances C  te de Beaut   : 05 46 05 27 50
- Ambulances Saint-Bernard : 05 46 05 51 18
- Malades assis :
 - M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83
 - M. Philippon : 05 46 05 51 18

SAINT-PALAIS

sur-mer



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER

PLUS D'INFOS SUR WWW.STPALAISSURMER.FR